

Égalité

Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2022

votées et percues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr

Somme à payer

2 306,00 €

AVIS_TF_RG

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP BERGERAC **6B RUE DU DOCTEUR SIMOUNET** 24113 BERGERAC CEDEX

FRANCOZ DAMIEN 220 RUE DE L'ERABLE 73540 LA BATHIE

Vos références

Numéro fiscal (C):

30 08 996 151 245

Référence de l'avis :

22 24 4051694 43

Numéro de propriétaire :

068 F00298 K

Département d'imposition :

240 DORDOGNE

Commune d'imposition :

068

LE BUISSON-DE-CADOUIN

Débiteur(s) légal(aux) :

le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle :

221

Date d'établissement :

09/08/2022

Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service:

24059

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

> · pour le paiement de votre impôt : SIP BERGERAC **6B RUE DU DOCTEUR SIMOUNET** 24113 BERGERAC CEDEX

Tél: 05 53 63 67 94

· pour le montant de votre impôt : SDIF DE DORDOGNE - BERGERAC CELL FON DEP DEPARTEMENTALE-BERGE 6B RUE DU DOCTEUR SIMOUNET

24113 BERGERAC CEDEX Tél: 05 53 63 67 92

* (service gratuit + coût de l'appel)

Payez cette somme par un des moyens suivants :

Date limite de paiement : 17/10/2022

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;

FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.

Plus d'informations dans la notice de cet avis.



À compter de l'automne 2022, le service « Gérer mes biens immobiliers », disponible dans votre espace sécurisé, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires. Rendez-vous sur impots.gouv.fr.